

NOUVEAUTÉ À OUDRENNE

Un mur pour l'ancien presbytère



Le mur d'enceinte du jardin de l'ancien presbytère, désormais résidence locative, menaçait de s'écrouler. La municipalité a pris les devants et, en accord avec les voisins, consorts Darre et Pierre Klein, a remplacé le mur mitoyen en pierres par un soubassement en béton armé et un mur d'agglos coffrant de 60 cm, et tout surmonté d'un grillage de 2 m. Le mur a également été drainé sur sa longueur, soit 34 m. Le coût de l'opération réalisée par CA BTP s'élève à 7 538,26 € répartis proportionnellement entre les trois propriétaires concernés.

ANIMATION À LUTTANGE

Une belle réussite



La soirée pizza-flammekueche, organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers, était attendue par tous et fut une belle réussite. Les nombreux bénévoles présents ont œuvré pour que chacun puisse passer une agréable soirée, à l'abri sous une tonnelle et avec une jolie musique d'ambiance. Les gourmands étaient nombreux à s'être déplacés pour partager en famille ou entre amis une bonne pizza ou une bonne flam'. Prochain rendez-vous de l'amicale : la marche IVV qui aura lieu le dimanche 19 juillet 2015.

MERCHE À OUDRENNE

20 km à pieds



Les footballeurs de l'Elan kobhéen organisent leur première marche IVV le jeudi 14 mai à Elzange. Les départs et arrivées se feront au stade d'Elzange. Quatre parcours (5, 10, 15 et 20 km) seront proposés aux randonneurs qui pourront découvrir le cadre verdoyant des vallées de la Canner et de la Bibiche et se restaurer sur place.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2, impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains

(tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 79 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

La SNBM remet les voiles

Le club de voile de Guénange, la Société nautique de Basse Moselle, a démarré sa saison auréolée de trois labels délivrés par la Fédération Française de Voile et d'une brillante participation à la course-croisière de l'EDHEC.

En récompense de la qualité de ses équipements, de ses enseignements et de ses bateaux, et pour la première fois de son histoire, la Société nautique de Basse Moselle (SNBM), le club de voile de Guénange a obtenu les trois labels suivants délivrés par la Fédération Française de Voile : école de sport, club compétition, et club sport loisir.

Le label école de sport concerne le domaine de l'initiation à la régate en voile légère pour les 7-14 ans. Un club doit disposer d'au moins vingt licences annuelles dont cinq licences jeunes (7-14 ans) pour pouvoir prétendre obtenir le label.

Le label club compétition recouvre les activités de compétition développées par le club pour les publics à partir de 10 ans.

Le label club sport loisir recouvre les activités suivantes : l'animation et les services du club à l'année, les pratiques en site surveillé, la mise à disposition et la location de matériel nautique, des programmes adaptés, la préparation aux permis bateaux, les sections d'entraînements régates pour les adolescents et adultes débutants.

Tous ces labels visent à développer et contrôler la qualité des prestations et services sportifs organisés par les clubs. Ils per-

mettent aussi de promouvoir l'image du réseau des clubs sur le plan national.

De la course EDHEC au championnat de France

L'EDHEC (École Des Hautes Études Commerciales) est une grande école française de commerce et de gestion qui a organisé, pour sa 47^e édition, la plus grande course européenne étudiante de voile : la course-croisière EDHEC. Elle s'est déroulée du 24 avril au 2 mai à La Rochelle. 150 bateaux soit 1 000 compétiteurs de vingt-deux nationalités différentes, dont l'équipe SNCF au féminin, ont pris le départ de cette course.

SNCF au féminin est un réseau qui favorise la mixité dans l'entreprise de transport historique. Un équipage mixte, composé de trois femmes et deux hommes ont régaté pendant une semaine. Issus du groupe SNCF et du monde de la voile, ces cinq licenciés de la SNBM ont collaboré pour la première fois avec toutes les difficultés que cela impose : prise en main d'un bateau inconnu, travail d'équipe, vie en collectivité, quel challenge ! Félicitations à l'équipage qui a relevé le défi en finissant dixième sur trente sans « homme à la mer » !



L'équipe de SNCF au féminin au grand complet. Photo RL

Du 7 au 10 mai, deux arbitres et l'équipage en JET, tous membres de la SNBM, participent aux championnats de France au lac d'Orient (Aube).

La SNBM recrute

C'est le début de la saison, et donc le moment idéal pour prendre une licence. Ainsi, si vous avez plus de 6 ans, que

vous êtes intéressés par la pratique de la voile, en mode loisir et/ou en compétition, venez rejoindre le club de voile de Guénange.

La saison de voile débute en mai et se termine fin octobre. La cotisation annuelle est de 62 euros pour les mineurs, et de 116 euros pour les adultes. Si vous voulez vous faire une idée

de ce sport, rendez-vous à la base nautique guéangeoise le 17 mai pour assister à la coupe de la ville.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur place à la base nautique ou bien contactez le président Didier Wallerich
Contact :
didier.wallerich@wanadoo.fr

Un vide-greniers pour l'Ascension

L'association Guénange Loisirs organise son dixième vide-greniers le jeudi 14 mai de 7 à 18 heures.

Restauration sur place.
Renseignements de 18 à 20 heures au 06 79 75 13 65.

Un nouveau numéro de Chroniques de Vie et Culture

Le numéro 56 des Chroniques d'histoire locale de Vie et Culture vient de paraître. Il est en vente au prix de 6 € au bureau de tabac Bosquet, place de la République, aux Caves de Saint-Mathieu, zone Bellevue ou auprès d'un membre du comité.

Le badminton en assemblée générale

Le Badminton Guéangeois tiendra sa première assemblée générale ordinaire aujourd'hui, mardi 12 mai à 19 h, dans le hall de la salle Pablo-Neruda.

NÉCROLOGIE

Mme Mauricette Lesur



METZERVISSE. — Nous apprenons le décès de Mme Mauricette Lesur née Morel, survenu à Hayange, le 9 mai, dans sa 76^e année.

Née le 21 juillet 1939 à Bully-les-Mines, elle avait pris pour époux M. Georges Lesur le 6 juillet 1963 à Bully-les-Mines.

Mme Lesur avait trois enfants, Annick, Véronique, et Michel, (décédé le 18 octobre 1990), ainsi que trois petits-enfants.

Elle était membre fondateur des buveurs de soupe à l'ail de Metzervisse, et membre de l'association de jardinage de Metzervisse.

La défunte repose à la chambre funéraire de Metzervisse. La célébration religieuse aura lieu le mercredi 13 mai, à 14 h 30, en l'église de Metzervisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

DISTROFF

Puces et brocante

L'amicale du personnel communal et le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Catherine de Distroff organisent, lundi 25 mai prochain (Pentecôte), de 6 h à 18 h, leur grande foire aux puces et à la brocante au parc municipal. Le prix de la place pour les stands est fixé à 3 € le mètre linéaire et l'installation sera possible à partir de 6 h. Se munir d'une copie de la carte d'identité.

Buvette et restauration assurées. Inscriptions sur place, dans la limite des places disponibles.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 82 56 88 63 (heures de bureau).

KLANG

Café-klotsch cet après-midi

Les seniors de Klang, mais également des villages voisins, ont rendez-vous demain, mercredi 13 mai, à partir de 14 h, au centre socioculturel pour un nouvel après-midi récréatif. Cette manifestation est proposée par l'association Vivre en fête.

Un rendez-vous à ne pas manquer puisque ce sera aussi l'occasion de fêter les anniversaires du mois.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Loïc Froissart à la bibliothèque



Loïc Froissart a captivé les élèves de la classe de M. Jacquin, en leur expliquant les étapes de la naissance d'un livre d'illustrations. Photo RL

Dans le cadre de Mosel'Lire, concours organisé au niveau départemental pour les enfants de 5 à 15 ans, sont organisées, chaque année, des rencontres entre participants et auteurs dans quelques bibliothèques de la Moselle.

La classe de M. Jacquin, à l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville, est l'une des 42 classes du département à avoir bénéficié d'une de ces rencontres. C'est à la bibliothèque que Loïc Froissart, illustrateur d'ouvrages pour enfants, est venu parler de la passion dont il a la chance d'avoir pu faire son

métier. Toutes les étapes de la naissance d'un livre depuis sa conception dans l'esprit d'un auteur, jusqu'à son achat ont été expliquées avec la complexité d'une chenille.

Du crayonné à la mise en couleur, les enfants ont pu découvrir les différents stades du travail d'illustrateur. Avec plaisir, ils se sont ensuite essayés à l'illustration d'une petite annonce.

Ce fut, pour les enfants, une rencontre riche en enseignements et en échanges qui s'est terminée par un petit goûter. De l'avis de tous ce fut une excellente matinée.

BOUSSE

Diplômes pour futurs usagers de la route



Un diplôme est venu récompenser les écoliers. Photo RL

La lutte contre l'insécurité routière restant une priorité nationale, Hubert Gut, du conseil pédagogique de Thionville-Uckange, et la police municipale de Guénange avaient organisé un rallye piéton au sein de la localité pour les grandes sections de l'école maternelle Le Plateau avec le concours de Mme Massart, directrice, et pour les CP et CE1 du primaire Les saules avec Mme Douet, directrice.

Le but de cette opération était d'apprendre aux enfants à se déplacer sur un trottoir, de repérer les dangers, de traverser une chaussée, de connaître quelques règles du code de la

route, et d'identifier les panneaux autour de l'école.

Une attestation de première éducation à la route (APER) a donc été remise aux 52 écoliers de la maternelle et 82 écoliers du primaire par Stéphanie Weinigel, brigadier-chef principal, secondée par Kervin Frisez et Cédric Victorio, agents stagiaires de la police municipale de Guénange, en présence de Pierre Kowalczyk, maire. Ce dernier en a profité pour rappeler aux jeunes diplômés que ce n'était qu'un premier pas en attendant le moment où passer le permis de conduire sera à l'ordre du jour.

APSG : une succession pas facile

Lors du conseil d'administration d'avril, l'association de prévention spécialisée de Guénange (APSG) a élu un tout nouveau comité. Il y a eu un grand remaniement des personnes et des fonctions. Selon le nouveau président, Jean-Claude Aime, remplacer un président à forte personnalité, qui a œuvré de façon efficace pendant 25 ans à la tête d'une structure comme l'APSG ne sera pas une tâche facile.

Jean-Claude Aime a 68 ans. C'est un retraité de la sidérurgie. Il a exercé trois mandats consécutifs en tant que conseiller municipal jusqu'en 2007. Après avoir passé 25 ans en tant que trésorier de l'APSG, il en occupe désormais la présidence. Il souhaite continuer à venir en aide aux jeunes, et aussi rendre la structure encore plus adaptée à leurs besoins.

Il a salué François Albane, son prédécesseur, notamment pour avoir su impliquer les familles (essentiellement du quartier République) dans les projets et

initiatives de l'association. Il a également réalisé un travail de fond avec les filles du quartier. François Albane reste assesseur de l'association, et gardera donc un œil avisé sur les actions du club de prévention.

Le nouveau président aura de nombreux défis à relever. Il devra réaliser une nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe dirigeante, gérer le départ en retraite en fin d'année du chef de service, et s'adapter aux nouvelles compétences des clubs de prévention décidées par le conseil départemental. « Bref, cela ne sera pas facile. Mais je suis prêt à relever le challenge », assure-t-il.

Pour l'aider dans sa tâche, Jean-Claude Aime est heureux de pouvoir compter sur la présence de jeunes issus du quartier au sein du comité pour faire vivre la structure et apporter fraîcheur et idées nouvelles.

Ginette Linden, ancienne première adjointe de la commune chargée du social, quitte la vice-

METZERVISSE

Budgets adoptés

Après présentation par le maire, Pierre Heine, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2015, équilibré en recettes et en dépenses à 1 356 562 € pour la section de fonctionnement et à 2 081 874 € pour la section d'investissement, a été adopté à l'unanimité, lors du conseil municipal.

Le budget primitif complémentaire du lotissement communal Les Vallons 2, équilibré à 500 512 € en fonctionnement et

353 640 € en investissement, a aussi été adopté à l'unanimité.

Les subventions de fonctionnement suivantes ont été attribuées pour une somme totale de 16 724 €. Les associations bénéficiaires sont, entre autres, Metzervisse Village Lorrain (550 €) ; l'association de Culture populaire et de loisirs de Metzervisse (1 200 €) ; l'Avant-Garde de Metzervisse (5 850 €) ; l'amicale des sapeurs-pompiers (2 770 €) ; donateurs de sang et aux Restos

du cœur (250 €) ; la Prévention Routière (200 €) ; Vie et culture (100 €) ; I Rose, I espoir (300 €) ; l'association des parents d'élèves des écoles (554 €) ; l'ATR Paint Ball (150 €).

Par ailleurs, le maire a été autorisé à signer la demande de subvention d'investissement à la CAF, relative à l'achat de mobilier pour l'accueil périscolaire, ainsi que d'un appareil à photos pour un montant total de 498,57 € TTC.

VOLSTROFF

Résultats concours de belote

Cinquante-six concurrents ont disputé le dernier concours de belote de cette saison, organisé par l'AS Volstroff. C'est Marie-France Kowalski de Marange qui a remporté le premier prix d'une valeur de 150 €, devant Jean-Jacques Ledig de Fameck (100 €), Pascal Plet de Terville (70 €) et Lucien Reinhardt de Porcellette (30 €). Les huit filets garnis sont revenus à Hubert Friedrich de Knutange, Philippe Santucci de Soetrich, Rémy Denis de Saint-Avold, Gérard Hirtz d'Oudrenne, Sylvie Mathia de Bousse, Aloyse Stablo de Bouzonville, Eugène Spitz de Ham-sous-Vorsberg et Cécile Poesy de Klang. Tous les participants présents lors de la remise des prix ont été récompensés par de beaux lots (petit électroménager, vaisselle, outillage, lots de vin, saucissons, etc.).

Le premier concours de la prochaine saison est d'ores et déjà fixé au vendredi 18 septembre à 20 h 15, au Club-House du Stade des Jardins. À bon entendeur...

On profite du pont pour nettoyer l'église

Le conseil de fabrique de l'église de Volstroff lance un appel aux âmes de bonne volonté de la commune et des alentours afin de venir donner un coup de mains, de balai et de torchon pour le traditionnel nettoyage de printemps de l'édifice religieux.

Pour cela, rendez-vous, vendredi 15 mai, à 9 h, dans l'église.